VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Pour Effectuer un Partage.

PROPRIETES PAYANTES.

Cottage double 3829-3831 rue Tchoupitoulas, encoignure Général Taylor. Buvette et résidence 3900 rue Tchoupitoulas, encoignure Général Taylor. Cottage simple 412 rue Général Taylor, entre les rues Water et Tchoupitoulas. Cottage simple 535 rue Général Taylor, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation. Rapportant collectivement des loyers de plus de $40 par mois. Contigus au Dock Stuyvesant, cours de charbons, fabriques, etc

In re Mme Amelia B. Weber et als vs Mme Lena Bonney et als.

No 57,649 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 16 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent les dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et Division C, lequel a été rendu le 10 avril 1899 et signé le 14 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 de l'ilet P, borné par les rues Levée, Général Taylor, Water et Austerlitz, mesurant 23 pieds 11 pouces et 2 lignes à la rue Levée, sur 90 pieds et 9 pouces de profondeur et face à la rue Général Taylor, de laquelle il forme l'encoignure et 35 pieds 7 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond et 90 pieds de profondeur sur la ligne opposée.

2° Un lot de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District dans l'ilet No 3, Faubourg St Joseph ou ilet No 109 nouveau plan, lequel est borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Peniston, Général Taylor et Jersey. Ledit lot est désigné par le No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Levée, 29 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne le séparant du lot No 11 de 122 pieds 2 pouces et 3 lignes et sur la ligne du côté opposée de cent dix huit pieds trois pouces.

3° Un lot de terre ensemble avec les améliorations, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 3 Faubourg St-Joseph, et maintenant ilet No 109, vieux plan, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey ou Annonciation, Peniston et Général Taylor. Ledit lot est désigné comme lot No 9 et mesurant 29 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 118 pieds 3 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 10 et 117 pieds 4 pouces de profondeur et façade à la rue Général Taylor et formant l'encoignure desdites deux rues. Le tout de laquelle propriété est plus complètement décrit dans un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, dans l'affaire de la succession de Nicklous Weber, le 28 mars 1899

Termes et conditions—Un tiers ou plus ou le tout au comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, devant être payé en un et deux ans et devant être démontré par des billets à recevoir exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent par an d'intérêt ajouté là-dessus de la date jusqu'au paiement, par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocat et assurances, et l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent [10] du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en sus et au-dessus du prix d'achat le prix des taxes de Ville et d'Etat pour l'année courante.

Acte de vente incluant les timbres du revenu, devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 av—15 16 23 30—mai 7 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC

—DE—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE VALEUR

—DANS LE—

Comté de Pike, Etat du Mississippi.

In re W. W. WASHBURN vs SES CREANCIERS.

No 53 286 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, devant les portes de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, située près de la rue de Chartres, et entre les rues St-Pierre et Ste-Anne, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté, rendu et signé le 11 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° La moitié ouest du quartier nord-ouest de la section, trente-et-une (31), township trois (3), range neuf (9) est, et la moitié nord du quartier sud-ouest de la section trente (30), township trois (3), range neuf (9) est, contenant en tout cent soixante acres (160) plus ou moins.

2° La moitié Sud du quartier Sud-Ouest de la section numéro vingt-huit (28) dans le township numéro trois (3) Est dans le comté de Pike, Etat du Mississipi étant la même propriété acquise par W. W. Washburn, insolvable, de Thos. A. Ferguson, le 12me jour de décembre 1884. N E. Upton et Richardson Soule, avocats du syndic.

Termes et conditions— Comptant sur les lieux ou plus haut enchérisseur. Acte de vente pardevant H. P. Upton, notaire.

16 avril — 16 23 30 —mai 7 14 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux fort jolies résidences

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts

DE CETTE VILLE

Nos 1530-1532, rue Erato,

Entre les rues St Charles et Prytanée, borné par la rue Thalie et

No 2519 rue Constance,

Entre les rues Seconde et Troisième, borné par la rue Magasins.

In Re succession de George Moritz Kern, No 8890 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A' et In Re succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidée, Nos 8890 et 58,492 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 'A'.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et renseignements, conformément à deux ordres séparés de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le premier rendu dans la succession de George Moritz Kern, No 8890 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et daté et signé le 24 avril 1899, et le deuxième rendu dans la succession de George Moritz Kern et Anna Maria Kern, consolidé Nos 8890 et 58,492 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A et daté et signé le 26 avril 1899, le tout ordonnant William Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak) Troisième, Deuxième et Magasin, et désigné comme lot numéro quatorze (14) sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 22 mai 1841, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme par le même numéro sur le plan No 95 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesurant trente pieds (30') de face à la rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage simple, portant le numéro municipal 2519 rue Constance, entre les rues Deuxième et Troisième, contenant 6 chambres, vestibule, galeries, dépendances, barrière en fer, pavage Schillinger, citerne, etc.

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, St Charles (autrefois Nayades), Prytanée et Thalie, étant la demie la plus près du lot No 6 d'un lot désigné par le numéro sept, sur un plan déposé en l'étude de Hugh K. Gordon, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre mesurant trente [30] pieds de face à la rue Erato sur cent-vingt [120] pieds de profondeur le tout en mesure française. Les améliorations consistent en un cottage double portant les numéros municipaux 1530-1532 rue Erato entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée, contenant 7 chambres de chaque côté, galeries, hangars, citernes, barrières en fer, pavage schillenger, etc.

Termes et conditions—Au plus haut enchérisseur, aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance étant la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par le billet ou les billets des acquéreurs, payable en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; et l'acte ou les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que honoraires d'avocat, le transfert de la police d'assurance, le pacte de non-aliénande, etc; l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumer en plus du prix d'achat ci-dessus un paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. Les actes de vente, incluant les timbres du revenu de la guerre, devant être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire, bureau rue Commune près Carondelet, aux frais des acquéreurs.

avril 30—30—mai 7 14 21 28 29 30 31 juin 1

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure d'Affaires

ET

RESIDENCE DE CHOIX

Succession de Louis Aicardi.

No 56,057—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 24 mai 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 avril 1899, pour le compte de ladite succession, la suivante décrite propriété de grande valeur, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les numéros dix neuf, vingt et vingt et un dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, St Louis et Conti, le lot numéro dix-neuf mesurant 18 pieds 1 pouce de face au Passage de la Bourse, 33 pieds 1 et 2/8 pouces de profondeur et façade à la rue Conti, 33 pieds 6/8 pouces sur l'autre côté et 17 pieds 11 et 2/8 pouces dans le fond. Le lot numéro vingt mesurant 16 pieds 6 pouces au Passage de la Bourse et 33 pieds 6/8 pouces de profondeur sur un côté, 32 pieds 11 et 4/8 pouces sur l'autre côté et 16 pieds 6 pouces sur la ligne du fond. Le lot numéro vingt-et-un mesurant 16 pieds 6 pouces de face au Passage de la Bourse, sur 32 pieds 11 et 4/8 pouces sur un côté et 32 pieds 6/8 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces dans le fond. Les dits trois lots sont contigus et ont 33 pieds 1 pouce et 2/8 sur la rue Conti et 51 pieds 1 pouce sur le Passage de la Bourse.

Les améliorations consistent d'une belle bâtisse en briques à deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé comme cour de bois et de charbon, l'étage supérieur comme résidence, ayant quelques 5 chambres, hydrant, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non alienando. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès, assurance et transfert de la police aux porteurs, des billets, l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1899 sur la propriété et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

19 avril—19 26 —mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Pedelahore vs M. et Mme John Broener.

No 58,454—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 24 mai 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 avril 1899 et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans cette paroisse, dans l'ilet borné par le Chemin de la Métairie, les rues Bienville, Helena et Douane, désigné par la lettre A, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face au Chemin de la Métairie, 145 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du cimetière St-Patrick, 10 pieds de face à la rue Douane, 118 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du fond, perpendiculaire à la rue Douane et parallèles à la rue Helena et 81 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot B, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Comptant, à l'adjudication,

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 24

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEMEURE DU DEFUNT JAMES S. RICHARDSON,

Jeudi, 18 Mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Sous et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 57,930, in re, succession de James S. Richardson, daté et signé le 11 avril 1899, étant à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété—

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses de sécurité usuelles et coutumières incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire.

16 avril—16 23 30—mai 7 18

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Commerciale

SUR LE

GRAND BOULEVARD,

OU SONT SITUES LES

EMPLACEMENTS DE CHOIX

ET

Ayant un avenir comme aucune avenue dans le pays.

La Bâtisse en Briques à Quatre Etages,

Nos 1008 et 1010 rue Canal,

Entre la Place de l'Université et la rue S. Remparts.

Succession de Mme Catharine Logan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 54,538.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

La splendide bâtisse en briques à quatre étages Nos 1008 et 1010 rue Canal, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Sud Remparts et la Place de l'Université (autrefois rue Dryades).

Le lot de terre est la moitié la plus près de la Place de l'Université d'un lot de terre désigné par le No 66 de l'ilet No 6 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819 et déposé en l'étude de Michel DeArmas, alors un notaire en cette ville, le 12 juin 1819. Ledit lot ou portion de terre ayant, en mesure française, 27 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, laquelle est en mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La propriété sur ce grand boulevard est la meilleure que l'on puisse trouver pour occupation ou placement dans cette ville. Tous les chemins conduisent à Rome. Toutes les rues aboutissent à la rue du Canal. C'est le grand centre et si la propriété n'importe où a une stabilité et un avenir c'est sur la rue du Canal. Plus la Nouvelle Orléans deviendra grande et prospère, plus les propriétés de la rue Canal augmenteront de valeur. Les capitalistes trouveront ici toutes les qualités essentielles pour un placement de premier ordre. Pour occupation où se trouve-t-il de plus grands avantages pour les marchands énergiques et vivantes.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 0|0 comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Bureau

Pompes, Outils, Ustensiles

—ET—

MACHINES.

Mme Mary C. [Killeen vs Thomas Killeen et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 58,327.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN. Encancanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—

LUNDI, 15 MAI 1899, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1899, et signé le 30 mars 1899, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour. Division D, dans la succession de Thomas Killeen, No 57,038 du docket de ladite Cour, et d'un ordre daté le 4 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth Killeen, No 36.540 du docket de ladite cour, la suivante décrite propriété, sur les lieux, sur la rue

LIBERTE

Entre les rues Julie et Girod,

—CONNUE COMME—

LA LIBERTY FOUNDRY

Un lot de meubles de bureau, comprenant pupitres, chaises, coffrefort en fer, etc.

Un lot d'outils, ustensils et machines, comprenant des petits outils divers coupales, machine, poulies, bouilloires, palettes, balances, grues, poires de fer et de bois, tours, presses à forée, coupeur de courroie, courroies, arbre moteur, soude plaques, chevalets, cendes, portes de fourneaux, fragments et fer en gueuse, sable, charbon, barres de foyer, grilles de fojer, roues à mains, roues de chars, plaques pour cheminée, garde-roues, linteaux, barrières, ventilateurs, capsules, poteaux, vieux cylindres, vieille flèche, rondelle, solive de ponts, fragments de vieil acier, etc.

Un lot de modèles.

Un cheval, un wagon, une jument et un buggy.

Le tout est plus spécialement détaillé dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Toutes ces marchandises seront vendues sans égard au prix, c'est une belle occasion pour ceux dans le métier ou pour n'importe qui en quête de marchandises de ce genre pour faire des bargains.

Le public est cordialement invité d'assister à la vente,

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 av—30—mai 7 14 jusqu'à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage en Bois No 820 rue Deslondes.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 25 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 avril 1899 de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Joseph Williams, No 50,632 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un lot de meubles de maison selon l'inventaire, à 10 heures A. M. sur les lieux No 820 rue Deslonde sur les termes du comptant.

2° Le cottage simple en bois à un étage No 820 rue Deslonde, retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, hangar, etc., dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deslonde, Dauphine et Bourgogne, et l'avenue Jourdan. Le lot de terre est désigné par le No 9 et mesurant 32 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles; Dans un voisinage habité près d'une double ligne de chars électriques en font une bonne résidence ou placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1899 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 20 pour comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages du Troisième District et Lots pour Bâtir,

Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman.

Cottages en bois, Nos 1467, 1463, 1455 rue Dorgenois et quatre bons lots pour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés ci-dessus devant être vendues séparément.

Succession de Charles Ebert.

No 14,632—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir—

1° Le gentil cottage en bois, 1736 rue Marigny, couvert en ardoises, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc., hangar au-dessus de la banquette, allée de côté etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 22 de l'ilet No 7, lequel est borné par les rues Solidelle, Marigny, Prosper et les Champs Elysées d'après un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14e jour de juillet 1847, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois, No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columbus, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou, et formant l'encoignure des rues Dorgenois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Columbus de 110 pieds.

3° Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois, contigu à la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, cuisine, citerne, etc. Le lot de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur.

4° Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, désigné par le No 3, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

5° Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, contenant galeries de côté, 3 chambres, etc., 2 chambres de cuisine, citerne, hangar dans la cour. Le lot de terre est dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, y est contigu, est désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur parallèles du côté des lots Nos 1, 2 et 3.

6° Les trois beaux et grands lots pour bâtir sur la rue Colombus, entre les rues Broad et White, dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrites, désignés par les Nos 5, 6, et 7. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Colombus, même largeur dans le fond sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ledit lot No 5 étant contigu à la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4. Le lot No 6 mesurant 33 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Colombus sur une profondeur de 127 pieds et 6 pouces, ledit lot No 6 étant contigu au lot No 5.

Le lot No 7 est contigu au lot No 6 et mesurant 33 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les mesures des propriétés ci-dessus, deuxièmement, troisièmement, quatrièmement cinquièmement et sixièmement décrites étant en accord avec un plan par Arthur De Armas, daté le 24 juin 1873.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien situées dans le prospère Troisième District, sont certaines d'une hausse constante et prouveront d'être de bons placements.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, devant être garanti par billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, 5 0|0 honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenue dans des actes de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devant payer les timbres de revenu de l'intérieur des Etats-Unis sur l'acte de vente, et de payer les taxes de 1899 au dessus et en plus le prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Bernard Fitche, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 9 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON COTTAGE SIMPLE

No 532 rue Galvez,

Entre les rues Perdido et Gravier

—ET—

UN JOLI LOT POUR BATIR

Enc. des rues Perdido et Galvez.

Succession de Mme Mary Doyle, Veuve de Robert Gardner.

No 57,900—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, le 30 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, division C, signé le 24 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intulée, la suivante propriété décrite, à savoir:

1° Le bon cottage simple No 532 rue Galvez, entre les rues Perdido et Gravier, ilet rue Johnson, dans le Premier District de cette ville, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc. La cour est en partie pavée. Le lot de terre est désigné par le No 11 de l'ilet 25, et mesure 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout en mesure anglaise, en conformité avec un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 19 avril 1834, déposé dans les archives de D L. McCay, ancien notaire, et comme il est aussi démontré sur un devis fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, le 17 avril 1899. Une modeste demeure dans un bon voisinage ou un bon placement.

2° Le beau lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier désigné par le No 1 et formant l'encoignure des rues Perdido et Galvez et mesurant 27 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Galvez, et entre lignes parallèles. Le lot est entouré d'une barrière, dans un bon voisinage et est certain d'augmenter de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés, toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 av—27 30—mai 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 59,045—Mme J. J. Bland et als vs Mme M. E. Edwards. Cette affaire a été jugée ce jour-ci. Presents: W. S. Parkerson Esq pour la plaignante Ivy G. Kittredge Esq. pour la défenderesse. Quand, après avoir entendu l'évidence des avocats pour les deux parties, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire. Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse Mme Mary E. Edwards soit interdite. Jugement rendu le 26 avril 1899. Jugement signé le 1er mai 1899. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député-Greffier.

4 mai 4 13—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Co.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Résidence en briques à deux étages,

No 1205 rue Royale,

Près de la rue Hôpital.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA VS PIETRO CASANO.

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 30 mai 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence solide en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale, contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie devant, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citerne, cour, pavée, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour 1 er la vente.

Actes de vente pardevant Philip J. Patorno, Esq, N. P., aux frais des acquéreurs.

29 av—29 30—mai 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Action du Stock Capital de la

Bourse au Coton

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 18 mai 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le —mai 1899 et rendu dans la succession de M. et Mme E. L. Jeanrenaud No 58,527 du docket de ladite Cour, la suivante décrite sécurité de valeur à savoir:

Une [1] action du stock capital de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

7 mai—7 14 à date

Paul & Gurley.

—:o:—

Annonce Judiciaire—Propriété dans le Second District — **Cottage avec Trois Terrains** — Encoignure De Soto et Gayoso—Succession de Joseph Beaulieu—No 58.991 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division C, daté le 28 avril 1899, pour le compte de la succession de Joseph Beaulieu, No 58,991 du Dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère—

Une certaine portion de terre (comprenant trois grands terrains), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant De Soto), Gayoso, Dupré et St John (maintenant rue Bell), et mesurant 90 pieds de face à la rue De Soto sur 120 pieds de profondeur et face sur la rue Gayoso. Les améliorations comprennent une grande et agréable résidence cottage, avec cuisine, etc., dans le fond et connu par le numéro municipal 2942 rue De Soto. Joli voisinage, s'améliorant rapidement et près de tous les agréments.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un an de crédit du jour de l'adjudication, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, daté le jour de l'adjudication, portant 8 0|0 par an d'intérêts, jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1899, en plus du montant de l'adjudication, etc.

Acte de vente pardevant G. A. Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.—Meubles de Maison, etc.—Succession de Joseph Beaulieu.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—JEUDI le 18 mai 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux. No 2,942 rue De Soto, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 28 avril 1899, il sera vendu pour le compte de la susdite succession. Dossier No 58,991: Un lot de meubles, etc. Conditions—Comptant.

7mai—7 13 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frank Beck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,821—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Alexander Maxwell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6mai—6 10 15

Succession de Henry Stork.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,041—Division D—Attendu que Matt. H. Stork a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de cette succession, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

6 avril—6 10 15

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 20 0|0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

Bayne & Onorato

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 30 MAI 1899,

A MIDI.

Nous Vendrons A l'Enchère Publique,

—A LA—

Bourse des Propriét's Foncières.

840, RUE COMMUNE,

CETTE SUPERBE

PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE Nos 325-327,

Rue Carondelet

Coin Union,

A UN ILET DE LA

BOURSE AU COTON.

Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville, où la Propriété Foncière est Toujours Attrayante à Cause de son

PLACEMENT

ET DE SA

Valeur Spéculative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D —No 58 957.—

Mme Henrietta McCauley Parker, femme de Francis Eyre Parker et als., vs Walter H. Cook, tuteur de la mineure Léonie Gladys Cook.

Vente pour effectuer un partage.

SOUS et en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 avril 1899 par l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, il a été ordonné dans le procès en partage ci-dessus intitulé, que J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, vende à l'enchère publique, après les délais usuels légaux au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Baronne et Union, et désigné comme lot No 29 sur un plan dressé par Geo. W. Dunbar, le 7 mars 1849, et déposé comme plan No 186 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Union, et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 80 pieds 7 pouces et 1|2 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Union de 160 pieds 3 pouces et 2 lignes et une profondeur sur le côté contigu au lot 28 de 100 pieds.

Conditions- Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, divisés de façon à satisfaire les vendeurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, les billets de l'acquéreur pour les paiements différés devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ou procédures judiciaires pour le paiement desdits billets, la clause de "non alienande" et l'abandon d'estimation et confession de jugement et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurités dans les actes de vente et d'hypothèque, ou de crédit comme pour les taxes, assurance et tous les frais, etc., et toutes les autres provisions relatives à cela. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1899 dues sur ladite propriété en plus et au-dessus du prix d'achat, payer l'acte de vente (incluant le coût des timbres de guerre) pardevant F. J. Puig, notaire et déposer 10 pour cent avec nous du prix d'achat au moment de l'adjudication afin de lier l'arrangement.

Le plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO. 824 rue Commune.

27av—27—mai 1 7 8 14 15 21 22 28 à date

Succession de Mme Mary Toye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,223—Division D—Attendu que Mme Mary Quenn, veuve de John Plavidal, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Toye, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

4 mai—4 8 13

VENTES A L'ENCAN

Hecker & Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS COTTAGES SIMPLES

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT.

Dans l'Affaire de la Succession de John Dunn.

No 58,828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 mai 1899 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir—

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, (autrefois appelé Carrollton), désignés sur le plan fait par Jacob Rathes, architecte, le 16 décembre 1835, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet D, compris entre les rues Burthe, Adams, Troisième et Hillary, lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 mesurant 32 1|2 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Hillary desquelles rues il forme l'encoignure: et les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 130 pieds de profondeur; lesquels lots sont formés d'une partie du lot original No 26 sur le plan de Charles F. Zimpel, voyer, et déposé en l'étude de G. R. Springer, ancien notaire. Les améliorations consistent en un cottage de 4 chambres dans le fond et d'un cottage de 2 chambres.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) désigné par le No 7, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Cherokee et Elm, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant environ 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion du crédit s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et privilège, les billets à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité: l'acquéreur assumant les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente devant être passés pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION MENCER J. COLLINS,

No 59,001—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, en cette ville, le 22 mai 1899 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Long et Breslau, désigné comme lot No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Conditions—Comptant.

20 avril—20 27—mai 4 1? 22

Paul & Gurley,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnifique Cheval, Bon Mulet, Buggy, Charrette, Gig, Harnais, etc.

Succession de Louis Lethique Jr.

No 58,254. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 15 mai 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux. No 5015 rue Annonciation, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 7 mars 1899, pour le compte de la susdite succession. il sera vendu à l'enchère:

Un cheval, mulet, etc.

Conditions—Comptant.

4 mai—4 9 13 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—No 59,303—Division A—Kirsch et Weill, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Kirsch et Weill composée de Charles Kirsch et Charles Weill, pétitionnaires dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Charles Schneidau Esq, notaire public, en son office No 107 rue Camp, en cette ville, commençant le lundi 12me jour de juin 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour répit, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues, et que Wm Andrew Collins, Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 mai 1899.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D RANKIN, Député-greffier.

7 mai—7 20—juin 5

R·I·P·A·N·S

A widow sixty-eight years old, living in New York City, had been dosing for nine years. She was constantly troubled with pains on her right side, which seemed to be caused by the liver. Up to last June she had been treated by a number of physicians, one of whom claimed she had catarrh of the stomach; another stated that it was ordinary dyspepsia, and still another pronounced it biliary calculus, or gall stones, for which he treated her several months without good results. At times the pains were so severe that hypodermic injections of morphine were resorted to. The patient weighed 100 pounds; was completely run down, and had very little appetite. Early in June a neighbor induced her to try Ripans Tabules. After using them two weeks the pains and bloating of the stomach and colic ceased and nausea entirely disappeared. The patient had practically recovered by September 11th. She had gained eleven pounds, and could eat baked beans, among other dishes, without ill results.

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. [illegible]